



AVIS D'APPEL A CANDIDATURE POUR LE RECRUTEMENT D'UN SPECIALISTE EN SUIVI EVALUATION AU PROFIT DU PROJET DE FORMATION PROFESSIONNELLE ET D'ENTREPRENEURIAT POUR L'EMPLOI AU BENIN-PFPEEB

CONTEXTE DE LA MISSION

Dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie nationale de l'Enseignement et la Formation Techniques et Professionnels sur la période 2022-2026, le Gouvernement du Bénin a signé avec la Banque mondiale un accord de financement pour la réalisation des actions prévues par le Projet de Formation Professionnelle et d'Entrepreneuriat pour l'Emploi au Bénin (PFPEEB). Ledit projet, placé sous la tutelle de l'Agence de Développement de l'Enseignement Technique (ADET), a pour objectif d'accroître l'accès de qualité à des services d'EFTP et le soutien à l'entrepreneuriat pour les bénéficiaires, en mettant l'accent sur les jeunes et les femmes.

La réalisation de cet objectif de développement se fera à travers la mise en œuvre de quatre (04) composantes, à savoir :

Composante 1 : Renforcement de la réactivité et de la gouvernance du marché de l'EFTP.

Composante 2 : Améliorer la prestation des services d'EFTP.

Composante 3 : Promotion de l'entrepreneuriat dans les secteurs prioritaires.

Composante 4 : Renforcement des capacités, gestion et évaluation du projet.

En vue de la mise en place de l'équipe du projet dans la perspective du démarrage des activités, l'Agence de Développement de l'Enseignement Technique (ADET) lance le présent avis d'appel à candidature pour le recrutement d'un Spécialiste de Suivi Evaluation dudit projet.

1. MISSION, TACHES ET RESPONSABILITES DU SPECIALISTE EN SUIVI EVALUATION DU PROJET

La mission du spécialiste en suivi évaluation consiste, sous l'autorité du Directeur Général, à veiller à la mise en œuvre du dispositif de suivi évaluation du projet en collaboration avec les autres spécialistes du projet.

Le spécialiste en suivi évaluation du projet en accord avec son cahier de charges doit veiller à la mise en œuvre du dispositif de suivi évaluation du projet. Sous l'autorité du Directeur Général, il doit assumer les responsabilités suivantes :

- Définir le dispositif et le mécanisme de suivi évaluation du projet ;
- S'assurer que ce dispositif fonctionne à tous les niveaux de mise en œuvre, du niveau central au niveau des institutions de formation (y compris que tous les prestataires de formation participants conservent les dossiers des étudiants) ;
- Elaborer le manuel de suivi évaluation, veiller à sa mise à jour périodique et à son utilisation pour l'élaboration des plans de suivi d'évaluations annuelles y compris le suivi du cadre de résultats du projet ;
- Veiller à l'élaboration des outils de suivi évaluation ainsi que des enquêtes devant servir à renseigner certains indicateurs de performance du projet, y compris les formats de rapport périodique et de documentation de mise en œuvre du projet et veiller à leur diffusion en interne et en externe ;
- Concevoir et superviser la gestion du système informatisé de collecte, contrôle traitement, analyse, production et sauvegarde des données permettant d'apprécier les indicateurs de performance ;
- Contribuer à l'élaboration des rapports consolidés et des rapports d'activité du projet (y compris les indicateurs de performance) conformément aux dispositions du manuel de suivi évaluation et veiller à leur diffusion ;
- Veiller à la diffusion des constats effectués et au suivi des recommandations formulées ;
- Organiser les cadres de réflexion critique interne et externe en vue d'identifier ou d'informer sur les points de blocage afférents à l'avancement du projet et faire le suivi de la mise en œuvre des mesures correctives ;
- Assurer la mise en œuvre des évaluations, des études et enquêtes mises en œuvre par ou avec l'appui du projet et veiller à leur diffusion ;
- Définir et superviser la mise en œuvre du mécanisme de capitalisation des bonnes pratiques de la mise en œuvre du projet et veiller à leur diffusion.

2. PROFIL REQUIS POUR LE SPECIALISTE EN SUIVI EVALUATION

Qualifications et expériences minimales requises :

- BAC+5 au minimum en économie, en statistique, planification ou tous autres diplômes équivalents ;
- Disposer d'une expérience professionnelle d'au moins 05 ans en suivi évaluation ;
- Avoir une bonne maîtrise du cycle des projets (formulation, supervision, auto-évaluation, évaluation à mi-parcours, et finale) ;
- Avoir une grande capacité d'analyse, de synthèse, et de rédaction des rapports ;
- Avoir des aptitudes confirmées de l'utilisation de l'outil informatique en général et des logiciels de suivi-évaluation en particulier.

• **Personnalité, Qualité et aptitude :**

- Leader, organisé et rigoureux ;
- Honnête et intègre ;
- Excellent communicateur et disposer de bonnes aptitudes de travail en équipe.

• **Atouts :**

- Expériences étoffées en tant que spécialiste suivi évaluation dans les projets financés par les partenaires techniques et financiers, notamment par la Banque mondiale.

3. DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier comprendra :

- Une lettre de motivation précisant le poste et sa référence adressée à Monsieur le Directeur Général de l'ADET;
- Un Curriculum Vitae détaillé ;
- Les photocopies légalisées des diplômes et attestations de formations obtenus ;
- Les photocopies légalisées des attestations de travail justifiant les expériences professionnelles ;
- La photocopie du certificat de nationalité ;
- Une copie de la pièce d'identité/Passeport en cours de validité.

L'ADET se réserve le droit de réclamer les originaux aux fins de vérification.

4. DEPÔT DE DOSSIER

Le dossier complet doit être déposé sous plis fermés, portant la mention « Recrutement pour le poste de Spécialiste en Suivi Evaluation du Projet de Formation professionnelle et d'Entrepreneuriat pour l'Emploi au Bénin (PFPEEB) » au plus tard **le 18 mars 2022**, tous les jours ouvrables de 08 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures, au Secrétariat de l'Agence de Développement de l'Enseignement Technique (ADET), sis au 4ème Etage de l'Immeuble COOP GANHI- COTONOU , Tél. : +229 53 22 22 22 - E-mail : adet.contact@presidence.bj

NB : Toute candidature reçue hors délai ou sous pli ouvert sera rejetée.

5. SELECTION

La sélection se fera se en deux étapes à savoir :

- La présélection sur étude des dossiers de candidatures reçus ;
- La sélection qui interviendra après un entretien d'embauche avec les candidats présélectionnés.

Seuls les candidats présélectionnés seront contactés.

L'ADET se réserve le droit de ne pas donner suite à l'avis de recrutement, sans aucun préjudice.

Cotonou, le 03 mars 2022

Pour l'Agence de Développement de
l'Enseignement Technique,

Le Directeur Général



Fructueux S. AHO

